

RAPPORT N° 01/7-53
au Conseil Municipal

OBJET

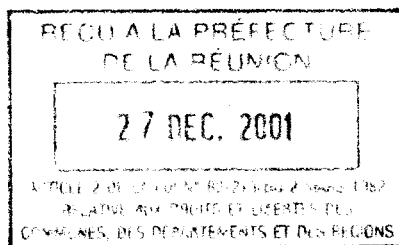
CESSION DE TERRAINS

- 1 Département / Chaudron / BL 217
- 2 DOE Alain – DOLPHIN Liliane / 14 Chemin Cayenne / Montagne / CH 48 / 108-
- 3 PAUSE Philippe / Chemin des Brumes / Saint-François / EX 143
- 4 PIGNOLET Christine / Chemin des Brumes / Saint-François / EX 144
- 5 ELISABETH Henri Pierre / Chemin des Brumes / Saint-François / EX 146
- 6 BEGUE Gilbert / Chemin des Brumes / Saint-François / EX 148
- 7 ROBERT Christophe / 73 bis Chemin de la Comète / Saint-François / EV 46 p

Je vous propose de vous prononcer sur les projets de cessions des terrains communaux mentionnés en annexe et, en cas d'accord, de m'autoriser à intervenir dans les actes correspondants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



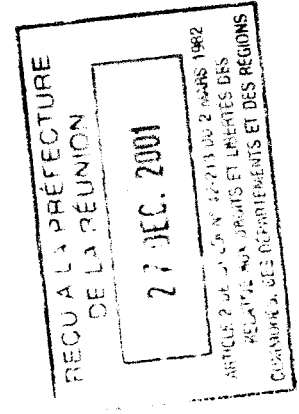
ANNEXE DU RAPPORT N°01/17-53

CESSION DE TERRAINS

ADRESSE – REF. CASD. SUPERFICIE DU BIEN	ACQUEREUR	MODE DE CESSION	PRIX	BUT DE CESSION	OBSERVATIONS
Z.I du chaudron – BL 217 – 2000 m ²	Département	En pleine propriété	1 600 000 F (soit 243 918,43 €) conforme à l'estimation des Domaines (800 F/m ²)	Construction des locaux pour le service des Routes	
14, ch. de la Cayenne – CH 48-108 – 1043 m ²	M. DOE et Mme DOLPHIN	En pleine propriété	208 600 F (soit 31 800,86 €) conforme à l'estimation des Domaines	Accession à la propriété / vente de délaissés inconstructibles	
St-François ch. des Brumes – EX 143 – 747 m ²	M. PAUSE	En pleine propriété	9 800 F (soit 1 494 €) conforme à l'estimation des Domaines	Accession à la propriété / vente de délaissés inconstructibles	La Commune a déjà approuvé la vente à ces occupants des lots constructibles. Les délaissés correspondent à des terrains identifiés comme inconstructibles par l'étude BRGM. L'estimation des domaines (10 F/m ²) a été arrondie à 2 € (13,12 F). Clause particulière ; toute revente est soumise à l'agrément de la Commune qui se réserve un droit de rachat prioritaire au même prix.
St-François ch. des Brumes – EX 144 – 674 m ²	M. PIGNOLET	En pleine propriété	8 842 F (soit 1 347,95 €) conforme à l'estimation des Domaines	Accession à la propriété / vente de délaissés inconstructibles	
St-François ch. des Brumes – EX 146 – 753 m ²	M. ELISABETH	En pleine propriété	9 879 F (soit 1 506,04 €) conforme à l'estimation des Domaines	Accession à la propriété / vente de délaissés inconstructibles	
St-François ch. des Brumes – EX 148 – 1079 m ²	M. BEGUE	En pleine propriété	14 156 F (soit 2 158,07 €) conforme à l'estimation des Domaines	Accession à la propriété / vente de délaissés inconstructibles	
Ch. de la Comète - EV 46 p – 481 m ²	M. ROBERT Christophe	En pleine propriété	72 150 F (soit 10 999,20 €) conforme à l'estimation des Domaines	Accession à la propriété.	

Vu au Conseil Municipal
en séance du lundi 17 décembre 2001

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



**DELIBERATION N° 01/7-53
du Conseil Municipal
en séance du lundi 17 décembre 2001**

OBJET

CESSION DE TERRAINS

- 1 DEPARTEMENT / Chaudron / BL 217
- 2 DOE Alain – DOLPHIN Liliane / 14 Chemin Cayenne / Montagne / CH 48 / 108-6
- 3 PAUSE Philippe / Chemin des Brumes / Saint-François / EX 143
- 4 PIGNOLET Christine / Chemin des Brumes / Saint-François / EX 144
- 5 ELISABETH Henri Pierre / Chemin des Brumes / Saint-François / EX 146
- 6 BEGUE Gilbert / Chemin des Brumes / Saint-François / EX 148
- 7 ROBERT Christophe / 73 bis Chemin de la Comète / Saint-François / EV 46 p

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT n° 01/7-53 du Maire ;

Vu le rapport du Maire, présenté au nom des Commissions Aménagement du Territoire / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

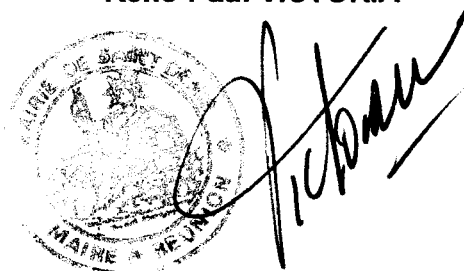
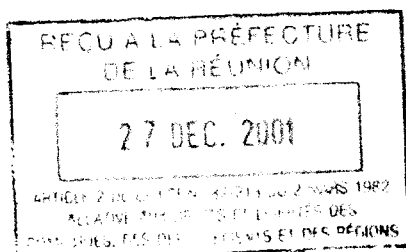
Approuve les projets de cessions des terrains communaux mentionnés en annexe ;

ARTICLE 2

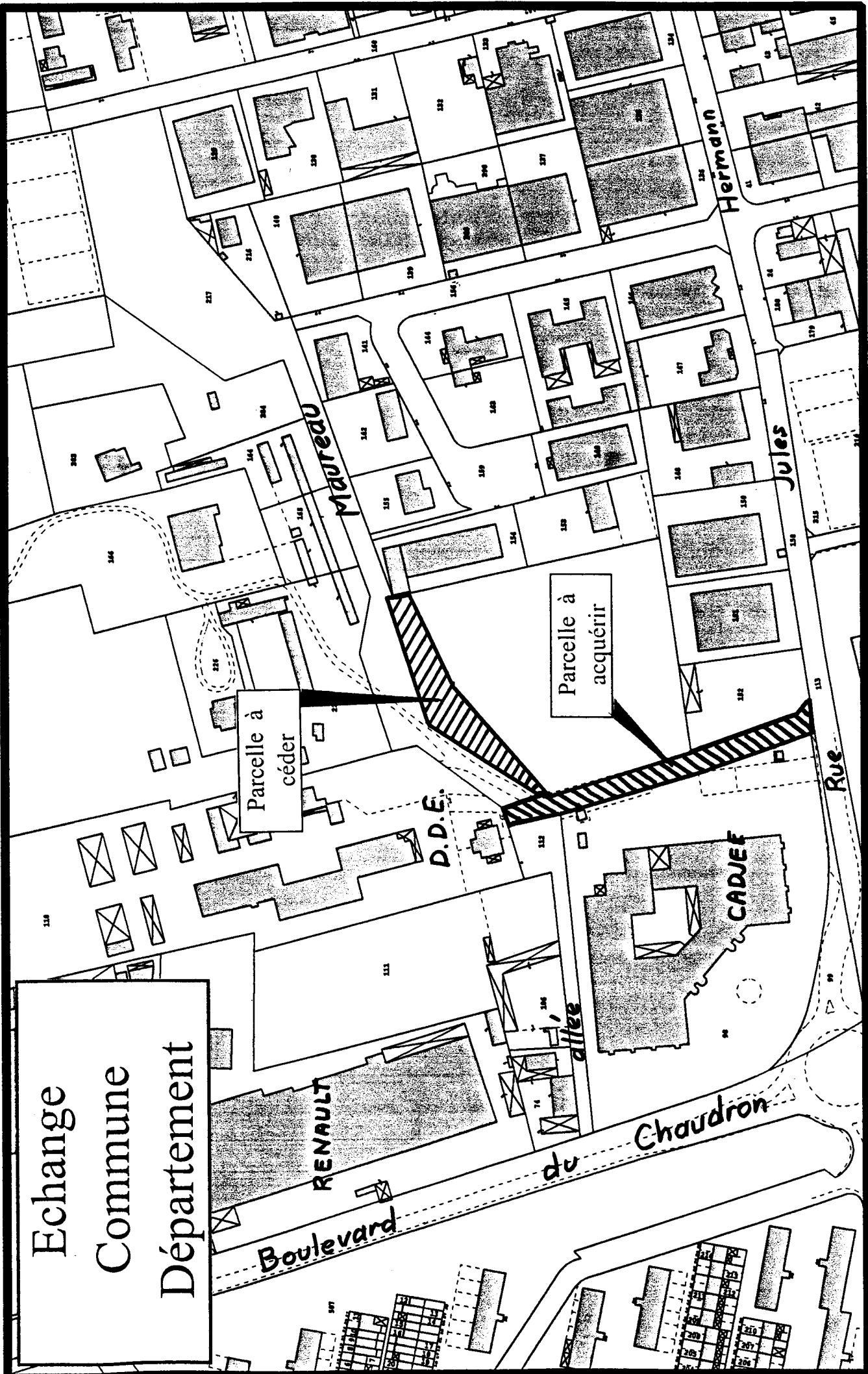
Autorise le Maire à intervenir dans les actes correspondants.

Pour extrait certifié conforme
fait à Saint-Denis, le 24 DEC. 2001

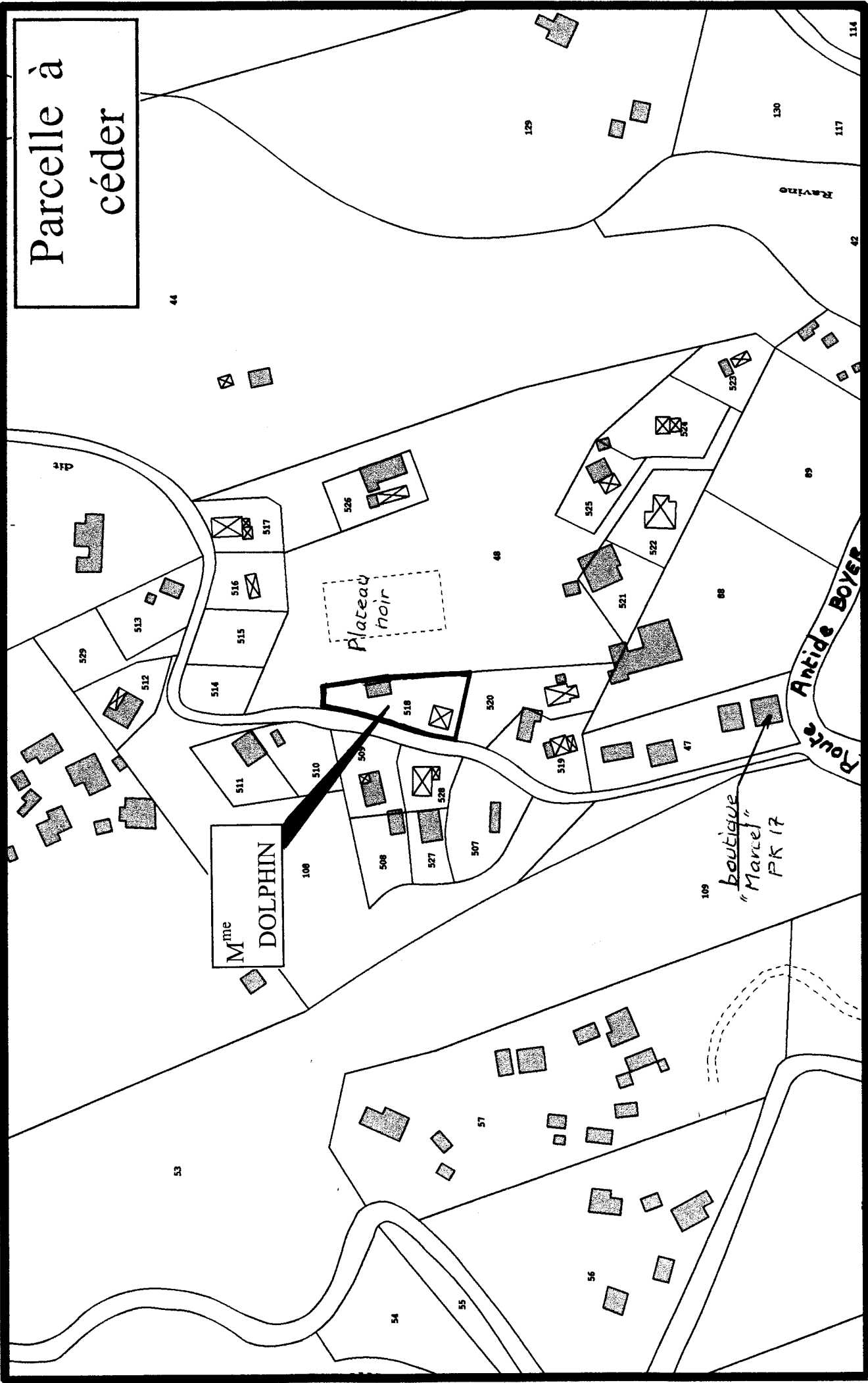
LE MAIRE
René-Paul VICTORIA

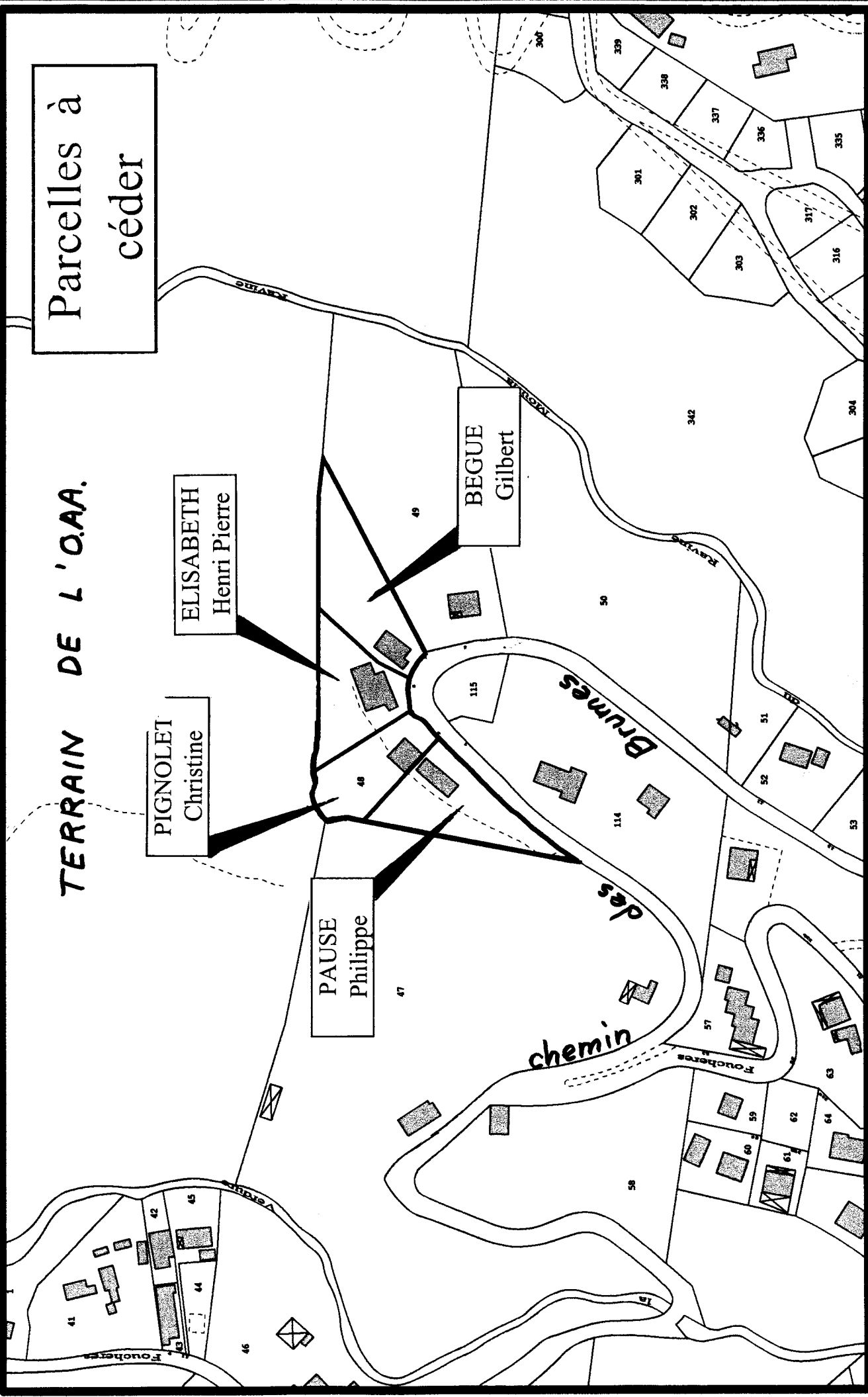


Echange
Commune
Département



Parcelle à céder





TERRAIN DE L'O.A.A.

Parcelles à céder

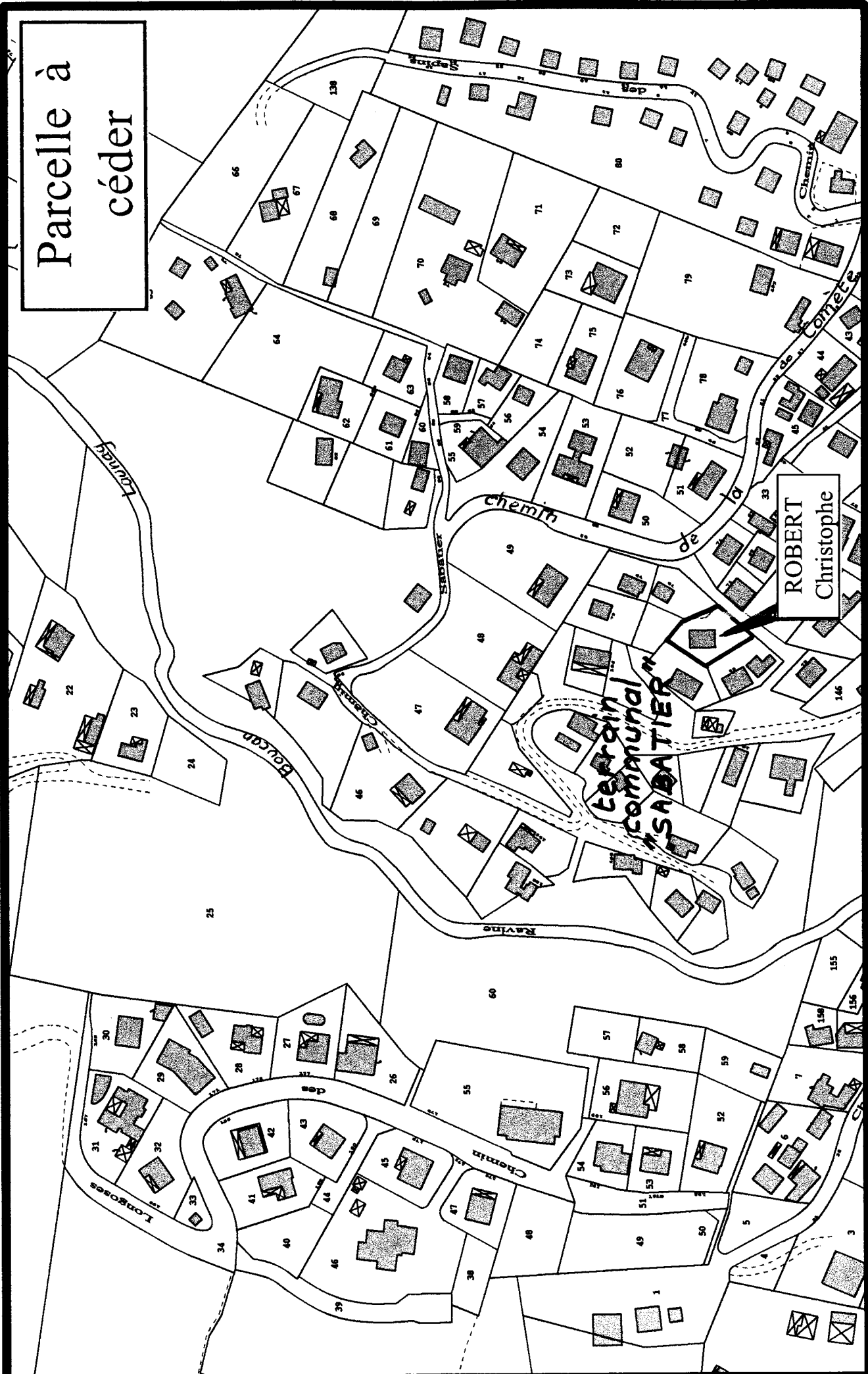
ELISABETH
Henri Pierre

PIGNOLET
Christine

PAUSE
Philippe

BEGUE
Gilbert

Parcelle à céder



AVIS DU DOMAINE

CONTROLE DES OPERATIONS IMMOBILIERES SUR LA VALEUR VENALE

Références : VV 808/2001

Evaluateur : J-C LELIEVR

VENTE AMIABLE

1 Service consultant : Commune de Saint-Denis

2 Date de la consultation : 17 juillet 2001

3 Opération soumise au contrôle (objet et but)
vente aux occupants

4 Propriétaire Commune de Sainte-Denis

5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :

Commune de Saint-Denis

- parcelles EV 80-82, lot n° 18 terrain de 267 m2
- parcelles EV 80-82, lot n° 1 terrain de 347 m2
- parcelle EX 48, lot n° 3 terrain de 362 m2
- parcelle DZ 108, terrain de 267 m2
- parcelles CH 48-108, lot n° 6 terrain de 990 m2
- parcelles CH 48-108, lot n° 9 terrain de 492 m2
- parcelle BX 167, terrain de 1330 m2

5a. Urbanisme- Situation au plan d'aménagement - Zone du plan C.O.S. - Servitudes - Etat d
- Eléments particuliers de plus-value et de moins-value - voies et réseaux divers :
au P.O.S parcelles EV 80-82, EX 48, BX 167, CH 48-108 : zone NAU a,
parcelle DZ 108: ZAC

7. Indication sommaire de la situation locative : vente à l'occupant

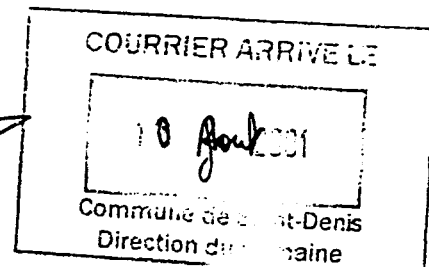
9 Détermination de la valeur vénale actuelle :

- parcelles EV 80-82, lot n° 18 : 267 m2 x 150 F/m2 = 40 050 F
- parcelles EV 80-82, lot n° 1 : 347 m2 x 150 F/m2 = 52 050 F
- parcelle EX 48, lot n° 3 : 362 m2 x 150 F/m2 = 54 300 F
- parcelle DZ 108 : 267 m2 x 330 F/m2 = 88 110 F
- parcelles CH 48-108, lot n° 6 : 990 m2 x 100 F/m2 = 99 000 F
- parcelles CH 48-108, lot n° 9 : 492 m2 x 100 F/m2 = 49 200 F
- parcelle BX 167 : 1330 m2 x 100 F/m2 = 133 000 F

12 Observations particulières :

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an

A Saint Denis le 08 juillet 2001
Le Directeur des Services Fiscaux
par délégation, l'inspecteur



AVIS DU DOMAINE

CONTROLE DES OPERATIONS IMMOBILIERES SUR LA VALEUR VENALE

Références : N° dossier : VV1130/2001- I
VENTE AMIABLE

Evaluateur : J-C LELIEVRE

- 1 Service consultant :
Commune de Saint-Denis

- 2 Date de la consultation :
22 octobre 2001

- 3 Opération soumise au contrôle (objet et but)
Vente à PAUSE Philippe

- 4 Propriétaire Commune de Saint-Denis

- 5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :
Commune de St-Denis
Parcelle EX 141, terrain de 616 m²
Parcelle EX 143, terrain de 747 m²
au total 1 363 m²

- 5a. Urbanisme- Situation au plan d'aménagement - Zone du plan C.O.S. - Servitudes - Etat d
- Eléments particuliers de plus-value et de moins-value - voies et réseaux divers :
au P.O.S, zone NAU a

7. Indication sommaire de la situation locative :
vente à l'occupant

- 9 Détermination de la valeur vénale actuelle :
616 m² x 150 Fm² = 92 400 F
747 m² x 10 Fm² = 7 470 F (partie inconstructible)
99 870 F

- 13 Observations particulières :
L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

A Saint Denis le 29-10-2001
Le Directeur des Services Fiscaux
par délégation, l'Inspecteur

J-C LELIEVRE



00. DIRECTION DES SERVICES FISCAUX DE LA REUNION
Brigade d'Evaluation Domaniale
Hôtel des Impôts de Saint Denis Ouest
1 Rue Champ Fleuri à Sainte Clotilde
BP 7015
97701 Saint Denis Messag Cédex 9
Tel : (02 62) 48 69 31

N° 7307

AVIS DU DOMAINE

CONTROLE DES OPERATIONS IMMOBILIERES SUR LA VALEUR VENALE

Références : N° dossier : VV1130/2001- II
VENTE AMIABLE

Evaluateur : J-C LELIEVRE

1 Service consultant :
Commune de Saint-Denis

2 Date de la consultation :
22 octobre 2001

3 Opération soumise au contrôle (objet et but)
Vente à PIGNOLET Christine

4 Propriétaire Commune de Saint-Denis

5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :
Commune de St-Denis
Parcelle EX 145, terrain de 362 m²
Parcelle EX 144, terrain de 674 m²
au total 1 036 m²

5a. Urbanisme- Situation au plan d'aménagement - Zone du plan C.O.S. - Servitudes - Etat d
- Eléments particuliers de plus-value et de moins-value - voies et réseaux divers :
au P.O.S, zone NAU a

7. Indication sommaire de la situation locative :
vente à l'occupant

9 Détermination de la valeur vénale actuelle :
362 m² x 150 Fm² = 54 300 F
674 m² x 10 Fm² = 6 740 F (partie inconstructible)
61 040 F

13 Observations particulières :

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

A Saint Denis le 29-10-2001
Le Directeur des Services Fiscaux
par délégation, l'Inspecteur

J-C LELIEVRE

Brigade d'Evaluation Domaniale
Hôtel des Impôts de Saint Denis Ouest
1 Rue Champ Fleuri à Sainte Clotilde
BP 7015

AVIS DU DOMAINE

97701 Saint Denis Messag Cédex 9
Tel : (02 62) 48 69 31

CONTROLE DES OPERATIONS IMMOBILIERES SUR LA VALEUR VENALE

Références : N° dossier : VV1130/2001- III
VENTE AMIABLE

Evaluateur : J-C LELIEVRE

1 Service consultant :
Commune de Saint-Denis

2 Date de la consultation :
22 octobre 2001

3 Opération soumise au contrôle (objet et but)
Vente à ELISABETH Henri Pierre

4 Propriétaire Commune de Saint-Denis

5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :
Commune de St-Denis
Parcelle EX 147, terrain de 677 m²
Parcelle EX 146, terrain de 753 m²
au total 1 430 m²

5a. Urbanisme- Situation au plan d'aménagement - Zone du plan C.O.S. - Servitudes - Etat d
- Eléments particuliers de plus-value et de moins-value - voies et réseaux divers :
au P.O.S, zone NAU a

7. Indication sommaire de la situation locative :
vente à l'occupant

9 Détermination de la valeur vénale actuelle :
677 m² x 150 F/m² = 101 550 F
753 m² x 10 F/m² = 7 530 F (partie inconstructible)
109 080 F

13 Observations particulières :

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

A Saint Denis le 29-10-2001
Le Directeur des Services Fiscaux
par délégation - Inspecteur

J-C LELIEVRE

00. DIRECTION DES SERVICES FISCAUX DE LA REUNION
Brigade d'Evaluation Domaniale
Hôtel des Impôts de Saint Denis Ouest
1 Rue Champ Fleuri à Sainte Clotilde
BP 7015
97701 Saint Denis Messag Cédex 9
Tel : (02 62) 48 69 31

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

N° 7307

AVIS DU DOMAINE

CONTROLE DES OPERATIONS IMMOBILIERES SUR LA VALEUR VENALE

Références : N° dossier : VV1130/2001- IV

Evaluateur : J-C LELIEVRE

VENTE AMIABLE

1 Service consultant :
Commune de Saint-Denis

2 Date de la consultation :
22 octobre 2001

3 Opération soumise au contrôle (objet et but)
Vente à BEGUE Gilbert

4 Propriétaire Commune de Saint-Denis

5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :

Commune de St-Denis
Parcelle EX 149, terrain de 510 m²
Parcelle EX 148, terrain de 1 079 m²
au total 1 589 m²

5a. Urbanisme- Situation au plan d'aménagement - Zone du plan C.O.S. - Servitudes - Etat d
- Eléments particuliers de plus-value et de moins-value - voies et réseaux divers :
au P.O.S. zone NAU a

7. Indication sommaire de la situation locative :
vente à l'occupant

9 Détermination de la valeur vénale actuelle :
510 m² x 150 F/m² = 76 500 F
1 079 m² x 10 F/m² = 10 790 F (partie inconstructible)
87 290 F

13 Observations particulières :
L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

A Saint Denis le 29-10-2001
Le Directeur des Services Fiscaux
par délégation l'inspecteur

J-C LELIEVRE